

Le Présidium du Conseil Rhénan regrette la rupture des négociations sur l'accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE

Depuis sa création en décembre 1997, le Conseil Rhénan franco-germano-suisse s'engage à approfondir la coopération transfrontalière dans la région trinationale. Il s'agit avant tout de surmonter les obstacles liés aux frontières afin de faciliter la vie quotidienne des habitants dans les bassins de vie transfrontalières. Pour le Présidium du Conseil Rhénan, formé par Christian von Wartburg (Bâle-Ville), Theo Kautzmann (Landau i.d.Pf.), Claudine Ganter (Région Grand Est) et Joshua Frey (Landtag du Bade-Wurtemberg), la rupture des négociations sur un accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne n'est pas un signal positif pour la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur.

C'est le sentiment d'appartenance collective qui fait vivre l'Europe. La conclusion d'un accord-cadre aurait sans doute contribué de manière considérable au développement de la coopération entre la Suisse et l'UE. Cela vaut notamment pour les cantons de la Suisse du Nord-Ouest, qui entretiennent des liens politiques, économiques, culturels et sociaux particulièrement étroits par-delà les frontières nationales.



« Dans notre travail quotidien au sein du Conseil Rhénan, nous constatons que la coopération transfrontalière peut bénéficier au plus grand nombre et que tout le monde en profite à long terme. Il faut une vision européenne et pas seulement nationale, surtout dans les régions frontalières. Dans cette perspective, la rupture des négociations n'est pas un bon signe pour notre région du Rhin supérieur et, personnellement, je le regrette profondément. »

Christian von Wartburg, Président du Conseil Rhénan 2021

À moyen terme, ce sera tout particulièrement le secteur économique qui risque de souffrir de cette rupture, par exemple si les normes de produits ne sont plus reconnues mutuellement, rendant ainsi plus difficiles les exportations. En conséquence, l'attractivité du marché du travail dans les cantons frontaliers pourrait diminuer, notamment pour les grandes entreprises. Cela aurait également des conséquences négatives pour l'ensemble de la région frontalière au regard des quelque 70 000 travailleurs frontaliers alsaciens et badois qui se rendent quotidiennement dans la Suisse du Nord-Ouest.

Il s'agit maintenant de limiter les dégâts et de montrer aux pays voisins que les échanges transfrontaliers restent essentiels pour la Suisse du Nord-Ouest. Désormais, il ne reste plus qu'à espérer que les discussions entre la Suisse et l'UE seront bientôt reprises afin de ne pas mettre en péril les acquis mutuels des dernières décennies.

Plus d'informations

Christian von Wartburg: +41 79 252 64 81 / vonwartburg@svwam.ch

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.